

► Cabinet d'Orthodontie du Val de Saône

Dr Clotilde CHAVRIER et Dr Caroline DIEMUNSCH

📍 12 rue Victor Hugo 69250 Neuville sur Saône

☎ Tel. : +33 4 78 91 75 11

🌐 www.ortho-vds.fr

L'appareil AcceleDent®

Le dispositif AcceleDent® est un accessoire orthodontique destiné à être utilisé en complément d'un traitement classique.

QU'EST-CE QU'ACCELEDENT® ?

Il s'agit d'un petit appareil composé d'un élément buccal et d'un activateur.

Une fois l'appareil chargé, le patient mord doucement l'embout du dispositif et le garde tranquillement en bouche. L'appareil génère de petites vibrations, douces et régulières, tout à fait indolores, appelées micro-pulsations.

Ces pulsations vibratoires ont pour effet de stimuler l'activité osseuse.

Ce remodelage osseux accélère le mouvement dentaire guidé par l'appareillage orthodontique existant.



UTILISATION

► La séance proprement dite est de 20 minutes sans interruption. Il n'est pas nécessaire d'aller au-delà. L'assiduité est très importante dans le traitement et il est recommandé de programmer la séance, quotidiennement, à la même heure.

Le matin, le soir, au coucher, à chacun son rythme !
Vous pouvez lire, travailler, vous avez les mains libres.

RÉSULTATS

► Le gain de temps, pour le traitement, peut être de 30 % à 50 %.

Il a aussi été constaté que les pulsations soulageaient les éventuelles tensions liées au port de l'appareil orthodontique.

À QUI S'ADRESSE ACCELEDENT® ?

► Ce traitement s'adresse prioritairement aux adultes bénéficiant d'un traitement par gouttières, mais tout aussi bien aux adultes et adolescents en traitement multiattaches.

CONTRE-INDICATIONS

► Certains traitements généraux ou certaines pathologies bucco-dentaires, dont un mauvais état parodontal, limitent son utilisation.

🔍 À SAVOIR

Suivez attentivement les prescriptions de votre praticien.
L'appareil fourni par le cabinet reste la propriété du patient.

AcceleDent® est conforme aux normes de sécurité des dispositifs électromécaniques.